



Précisions du BIANCO sur l'affaire Monja Roindefo:

Déplorant les informations parues dans plusieurs quotidiens et diffusées sur quelques stations radio ces derniers jours concernant l'affaire Monja Roindefo, le Bureau Indépendant Anti Corruption (BIANCO) tient absolument à apporter les précisions ci-après pour éclairer l'opinion publique sur la question :

- 1- Personne n'est au dessus des Lois et le fait d'être candidat ou non à une quelconque élection ne dispense personne de l'application de la loi.
- 2- Comme dans toute Démocratie digne de ce nom, les leaders politiques ainsi que les potentiels dirigeants se doivent de montrer un comportement irréprochable et inspirant la confiance afin que le citoyen puisse en être fier et en faire des exemples. Il est ainsi inacceptable d'entendre des personnalités ou des partis politiques qui prétendent accéder à de prestigieuse fonction et de haute responsabilité dans un pays faire des déclarations voulant perpétuer l'impunité de certaine catégorie de personne au sein même de la société qu'ils souhaitent diriger.
- 3- Le BIANCO n'est en aucun cas un instrument de règlement de compte politique. Il a déjà eu l'occasion de démontrer son indépendance et sa neutralité, il continuera d'œuvrer pour le bien de Madagascar et de son peuple sans distinction en s'acharnant à lutter contre le fléau qui empêche son développement.
- 4- Concernant en particulier le politicien qui a reçu la visite de deux agents du BIANCO. Il s'agit de l'exécution d'une délégation judiciaire émanant du Pôle Anti-Corruption (PAC) qui traite actuellement tous les dossiers déjà transmis par le BIANCO à l'ancienne Chaine Pénale Anti Corruption (CPAC).
- 5- En effet, cet acte est le fruit de la bonne collaboration entre le BIANCO et le PAC. Il ne s'agissait nullement d'une perquisition comme certain politicien l'ont rapporté dans la presse. Il s'agissait plutôt d'une demande de déposition par rapport à un dossier en cours de traitement auprès du PAC et dont le BIANCO a été légalement saisi pour exécuter la délégation judiciaire émanant d'un juge d'instruction.
- 6- Enfin, le BIANCO tient à ajouter que dans le cadre du renforcement de la synergie d'action des entités de lutte contre la corruption comme le PAC et le BIANCO, tous les dossiers de corruption seront traités, et le BIANCO tient à apporter son soutien au PAC dans sa volonté d'aller de l'avant en sauvegardant toute son indépendance, seule gage de sa réussite et de son efficacité.
- 7- Pour terminer, le Bureau Indépendant Anti-Corruption lance un appel fort à tout citoyen de bonne foi de prendre garde à toute manipulation politique et transformation de la réalité pour des visées politico-politiques foulant toutes les valeurs républicaines surtout : l'indépendance de la justice et des organes d'application des lois, l'égalité de tous devant la loi, et le refus total de l'impunité, qui doivent survivre à toutes les périodes de notre pays.